



Commune de CEYRAS

Conseil Municipal du 14 décembre 2023 à 19h00

PROCES VERBAL

Date de la convocation 07 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercices : 15
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 13

Présents : Jean-Claude LACROIX, Jean-Luc GABORIT, Magali TENA, Daria PICARD, Hugues CERET, Françoise POUS, Julien BERMOND, Sébastien ROMIGUIER, Céline AUSSILLOUS, Claude LESTOCARD, Nancy BANEGAS, Nadia DEHAESE, Christophe CAUMEL, Henri GRAVES

Excusés :

Absents : Stéphanie BAUMES

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 novembre 2023 à 20h30.

Secrétaire de séance : Hugues CERET

DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote	
2023.12.14.01	1. Décision modificative	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée	
	D 2128 : Autres agencement et aménagement		1 939.72 €
	D 2188 : Autres immobilisations corporelles		797.19 €
	D 2313 : Immos en cours-constructions		3 088.73 €
	TOTAL D 041 : Opérations patrimoniales		5 825.64 €
	Recettes d'investissement		
	R 202 : Frais doc. urbanisme, numérisation		720.00 €
	R 2113 : Terrains aménagés autres		797.19 €
	R 2118 : Autres terrains		191.36 €
	R 2121 : Plantation arbres arbustes		1 748.36 €
	R 2128 : Autres agencement et aménagement		826.73 €
R 2312 : Aménagements de terrains	1 542.00 €		
TOTAL R 041 : Opérations patrimoniales	5 825.64 €		
2023.12.14.02	2. Accroissement temporaire d'activité L'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée	
2023.12.14.03	3. Chèques cadeaux pour les agents Les prestations d'action sociale, individuelles ou collectives, sont attribuées indépendamment du grade, de l'emploi ou de la manière de servir (art. L 731-3 du CGFP), Une valeur peu élevée de chèques cadeaux attribués à l'occasion de Noël n'est pas assimilable à un complément de rémunération, (ils n'excèdent pas les 5% du plafond de la sécurité sociale.) Chaque agent se verra attribué des chèques cadeaux.	Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0 Approuvée	

INFORMATIONS

1. Sécurisation du carrefour de la boulangerie

Un bureau d'études a fait des propositions en fonctions des différentes contraintes et notamment celles imposées par le Département propriétaire de la route. Une rencontre est prévue avec les riverains ce vendredi pour présenter cet avant-projet et recueillir leurs remarques. Celui-ci devra être à nouveau validé par le Département.

2. Places Marie Majorel et Raynard

Réalisation d'un passage caméra pour localiser et faire un état des lieux du pluvial, un bureau d'études travaille sur l'aménagement.

3. 8000 arbres

Plantations terminées : allée Bellevue, parking des écoles (remplacement de l'existant), place de la Vierge, allée des Erables, route de Saint Félix. Les arbres qui arrivent ne sont pas dans un bon état.

4. **Les bornes électriques** vont arriver, Hérault Energies vient de signer un marché pour sélectionner le fournisseur.

5. Inventaire des ponts

l'Etat a retenu quelques communes et participera aux travaux. Nous aurons une radiographie précise de nos ponts communaux réalisée par un bureau d'études.

6. PLU

Courant janvier une rencontre sera organisée avec le bureau d'études pour la mise en compatibilité avec le SCOT.

7. Manifestation de Noël

Distribution de cadeaux du CCAS aux aînés et animations diverses pour les enfants (balades à poney, structure gonflable, spectacle de clown, distribution de chocolats et présence du père Noël).

Séance levée à 19h40

Le Maire,
Jean-Claude LACROIX



Le secrétaire,
Hugues CERET

